

NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

Anthelmin Plus XL comprimés pour chiens

2. Composition

Chaque comprimé contient :

Praziquantel	175 mg
Embonate de pyrantel	504 mg
Fébantel	525 mg

Comprimés ovales, biconvexes, à bords biseautés et présentant une ligne sur les deux faces. De couleur légèrement jaune verdâtre.

Les comprimés peuvent être divisés en deux parties égales.

3. Espèces cibles

Chien (pesants au moins 17,5 kg de poids vif).



4. Indications d'utilisation

Pour le traitement des infections mixtes chez les chiens adultes par les vers ronds et vers plats des espèces suivantes :

Nématodes

Ascarides: *Toxocara canis*, *Toxascaris leonina* (formes immatures tardives et formes matures)

Ankylostomes: *Uncinaria stenocephala*, *Ancylostoma caninum* (adultes)

Cestodes

Vers plats: *Taenia* spp., *Dipylidium caninum*

5. Contre-indications

Ne pas utiliser simultanément avec des composés de la pipérazine.

Ne pas utiliser chez les animaux en cas d'hypersensibilité connue au principe actif, ou à l'un des excipients.

Ne pas dépasser la dose prescrite en cas de traitement de chiennes gestantes.

6. Mises en gardes particulières

Mises en gardes particulières:

Les puces sont l'hôte intermédiaire d'un type commun de ver plat, le *Dipylidium caninum*.

L'infestation par le ver plat est certaine de se reproduire à moins qu'un contrôle de la présence d'hôtes intermédiaires tels que les puces, les souris, etc. soit entrepris.

La résistance des parasites à une classe particulière d'anthelminthiques pourrait se développer suite à usage fréquent et répété d'un anthelminthique de cette classe.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles:

L'utilisation de ce médicament vétérinaire n'est pas recommandée chez les chiens de moins de 17,5 kg de poids vif.

Chaque comprimé partiellement utilisé doit être éliminé.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux:

Pour une bonne hygiène, les personnes qui administrent le comprimé directement à un chien ou le mélangent à la nourriture du chien, doivent se laver les mains après usage.

En cas d'ingestion accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquetage.

Gestation

Ne pas utiliser chez les chiennes pendant les premiers deux tiers de la période de gestation.

Consulter un vétérinaire avant d'appliquer un traitement contre les vers ronds à des femelles gravides.

Lactation:

Peut être utilisé pendant la lactation (voir "Contre-indications" et "Indications nécessaires à une administration correcte").

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions:

Ne pas administrer simultanément avec de la piperazine car les effets anthelmintiques du pyrantel et de la piperazine (présente dans plusieurs médicaments vétérinaires vermifuges pour chiens) peuvent avoir une action antagoniste.

L'utilisation concomitante avec d'autres composés cholinergiques peut induire une toxicité.

Surdosage:

Le médicament vétérinaire est bien toléré chez les chiens. Des études de sécurité ont montré que des doses correspondant à cinq fois la dose recommandée peuvent causer des vomissements occasionnels.

Incompatibilités majeures:

Sans objet.

7. Effets indésirables

Aucun connu.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification: adversedrugreactions_vet@fagg-afmps.be.

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Voie orale.

Les doses recommandées sont: 15 mg de fébantel/kg de poids vif, 14,4 mg de pyrantel/kg de poids vif et 5 mg de praziquantel/kg de poids vif. Cela correspond à 1 comprimé par 35 kg de poids vif.

Les comprimés peuvent être divisés en deux parties égales.

Aucune restriction alimentaire n'est requise avant ou après l'administration du médicament vétérinaire.

Le(s) comprimé(s) peu(ven)t être administré(s) au chien soit directement, soit mélangé(s) à la nourriture.

9. Indications nécessaires à une administration correcte

Pour s'assurer d'un dosage correct, il est nécessaire de déterminer le poids vif de l'animal le plus précisément possible.

Pour contrôler le *Toxocara*, les chiennes allaitantes doivent recevoir une dose 2 semaines après la mise bas, et la dose doit être répétée toutes les 2 semaines jusqu'au sevrage.

En cas de forte infestation par des vers ronds, répéter la dose 14 jours plus tard.

Pour les chiens adultes, les comprimés doivent être donnés lors d'une administration unique. L'avis d'un vétérinaire doit être pris concernant le besoin et la fréquence d'un traitement répété.

10. Temps d'attente

Sans objet.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Pas de précautions particulières de conservation.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur la boîte après Exp.

La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire non soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

BE-V392086

Plaquette OPA/Al/PVC-Al. Boîte contenant: 2, 4, 10, 12, 24, 30, 50, 60, 100 et 102 comprimés

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Juin 2025

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés:

KRKA, d.d., Novo mesto
Šmarješka cesta 6
8501 Novo mesto
Slovénie
Tel: +32 487 50 73 62

Fabricant responsable de la libération des lots:

KRKA - FARMA d.o.o., V. Holjevca 20/E, 10450 Jastrebarsko, Croatie
KRKA, d.d., Novo mesto, Šmarješka cesta 6, 8501 Novo mesto, Slovénie